

Recu à la Sous-Préfecture
d'ARGELES-GAZOST
Le 30 SEP. 2011

Vu pour être annexé
à la délibération du
27/09/2011

PLAN LOCAL D'URBANISME



Se NIQUEU

Pièce 4.1 - DOCUMENT GRAPHIQUE
DU REGLEMENT

Echelle : 1/2 000

Septembre 2011
4 32 0135



Agence de Pau

Siège social : Pau - 3, avenue Pierre Angot - 64500 Pau Cedex 3 - France - Tél. : 05 59 59 84 22 50 - Fax : 05 59 59 84 20 24

I	Compléments	1	4 32 0135	08/09/11	JCS	AVU
H	Modifications zonage	1	4 32 0135	16/10/09	JCS	AVU
G	Modifications zonage	1	4 32 0135	19/05/09	JBS	AVU
F	Modifications zonage	1	4 32 0135	20/04/09	AVU	AVU
E	Modifications zonage	1	4 32 0135	12/03/08	JCS	AVU
D	Modifications zonage	1	4 32 0135	01/10/07	JCS	AVU
C	Modifications zonage	1	4 32 0135	27/08/07	JCS	AVU
B	Modifications zonage après réunion du 26/09/06	1	4 32 0135	28/09/06	JCS	AVU
A	Dessin zonage	1	4 32 0135	03/08/06	JCS	AVU
Indice	Objet de la modification	N. Plan	N. Affaire	Date	Visa réalisation	Visa contrôle
Nom du fichier : I14 32 0135PLU Sassis Dessin Dessins définitifs Sassis Zonage dwg						

- Zone urbaine
- Zone urbaine destinée au camping
- Zone d'activités
- Zone à urbaniser
- Zone à urbaniser après modification ou révision du PLU
- Zone de richesses agricoles
- Zone naturelle

Secteur de zone où les constructions et installations doivent satisfaire aux dispositions du PPR annexé (report approximatif dessiné à titre informatif sur la base des données disponibles à la date d'approbation du PLU)

Emplacement réservé avec numéro d'ordre

Espace boisé classé au titre de l'article L. 130-1 du code de l'urbanisme

Liste des emplacements réservés		
N°	Destination	Bénéficiaire
1	Création de voie nouvelle pour une largeur d'emprise de 6 m minimum et une superficie totale de 1265 m²	Commune
2	Création d'un accès pour une largeur d'emprise 10 m minimum et une superficie totale de 265 m²	Commune

COMMUNE
DE
SALIGOS

COMMUNE
D'ESQUIEZE

SERE

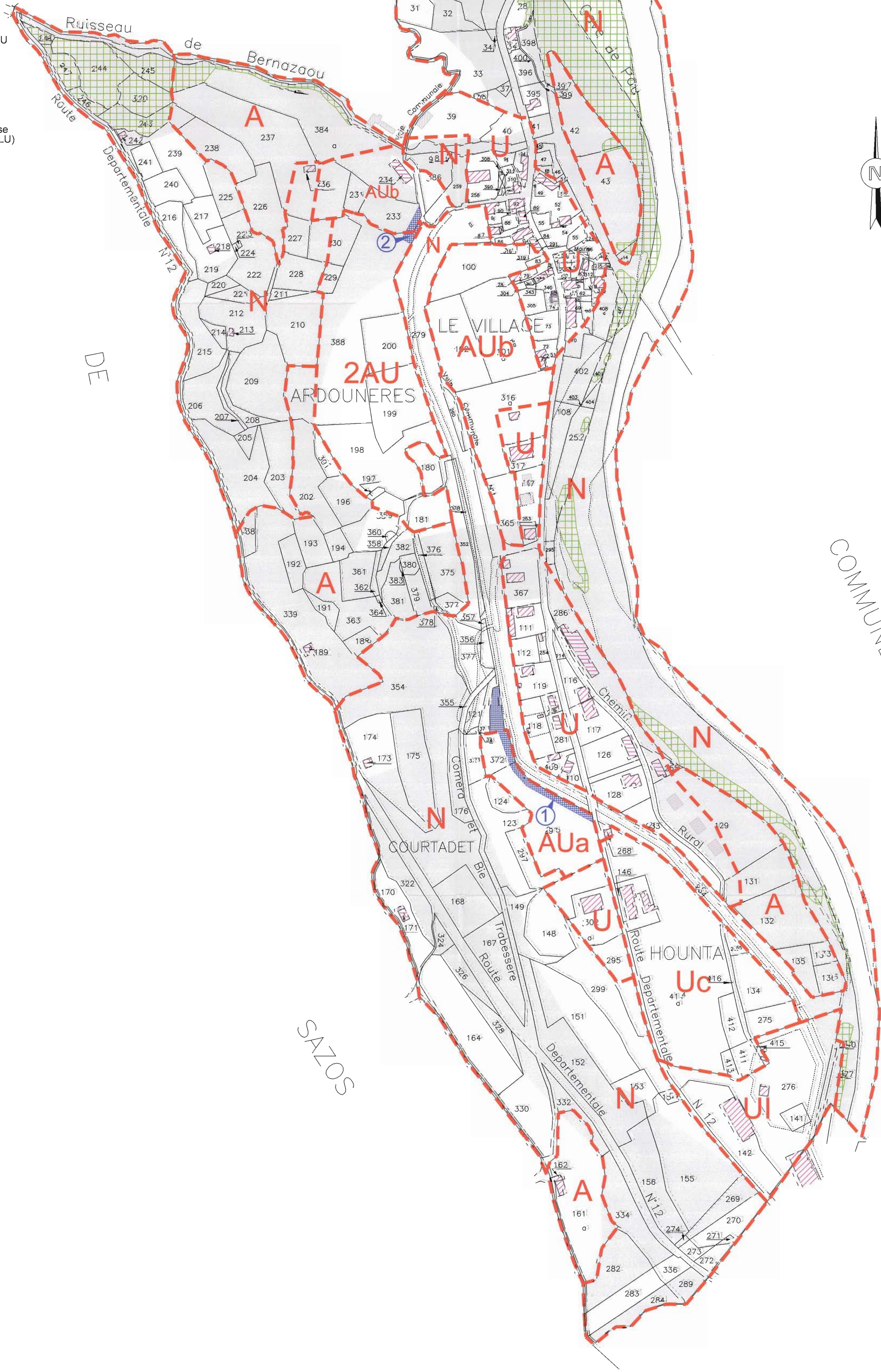
COMMUNE
DE

DE

LUZ-SAINT-SAUVEUR

SAZOS

DE



AVERTISSEMENT

LES MISES A JOUR DU FOND DE PLAN
ONT UNE VALEUR INFORMATIVE

POUR UNE UTILISATION PRECISE DE CES ELEMENTS,
CONSULTER LE SERVICE GESTIONNAIRE